

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)  
DU DIPLÔME DE LICENCE

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code du travail, article L. 6111-1 et 6412-3;  
Vu le code du travail, article D. 6412-1 à R6412-7 ;  
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;  
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;  
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant la réforme de la licence professionnelle ;  
Vu l'arrêté du 21 juillet 2022, l'arrêté du 17 avril 2023 et l'arrêté du 26 juin 2023 accréditant l'Université de Poitiers en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;  
Vu l'arrêté du 27 décembre 2022 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;  
Vu le décret n°2024-332 du 10 avril 2024 relatif au jury et au congé de validation des acquis de l'expérience;  
Vu la délibération n°CFVU 20241017 de la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 octobre 2024 adoptant à l'unanimité la charte des examens 2024-2025 ;  
Vu les modalités de contrôle des connaissances et compétences prévues pour l'année universitaire 2024-2025 ;  
Vu les propositions de M. BIKIALO Stéphane

ARRÊTE

**Article 1 :**  
Les personnes dont les noms suivent sont désignées, au titre de l'année universitaire 2024-2025 en vue de constituer le Jury de Validation des Acquis de l'Expérience pour la délivrance du diplôme : LICENCE

**Mention/spécialité, parcours** Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER), parcours Anglais

**Président(e) du Jury (Titulaire) :**

Mme NITA Raluca

**Statut**

Professeur d'Université

**Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :**

Mme AYMES Sophie

Professeur d'Université

**Référent(e) FTLV (Titulaire) :**

Mme RENAUX Virginie

Référente FTLV

**Référent(e) FTLV (Suppléants(es)) :**

Mme CHESNEAU-VANIER Nathalie

Référente FTLV

Mme PICQUET Pauline

Référente FTLV

Mme MAGNON CHEVREUIL Christelle

Référente FTLV

**Professionnel (Titulaire) :**

Mme ROUX Emmanuelle

Maison des Langues

**Professionnel (Suppléants(es)) :**

M. VANOUDEUSDEN Romain

Réseau Canopé

**Article 2 :**

Le Directeur Général des Services et M. BIKIALO Stéphane  
chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

sont

Fait à Poitiers, le 31/01/2025

La Présidente de l'Université  
Virginie LAVAL

Par déléguation, ANCELOT Lydie